



Convocation a la brigade de sûreté urbaine

Par **angoise11**, le **19/02/2013 à 10:11**

bonjour,

j'ai reçu une convocation pour la fin de mois auprès de la brigade de sûreté urbaine, avec mentionné convocation avant avis magistrat.

il n'on pas voulu m'orienter par téléphone, je suis inquiet , je voudrais savoir a quoi la brigade urbaine de sûreté correspond.

merci par avance.

Par **amajuris**, le **19/02/2013 à 10:27**

bjr,

les missions de ce type d'organisation sont très étendues,elle est chargée de traiter les plaintes à caractère grave et des infractions à caractère financier.

donc vous êtes convoqué dans le cadre d'une enquête mais peut être comme simple témoin.

vous devez avoir une petite idée de quelle affaire, il s'agit.

cdt

Par **angoise11**, le **19/02/2013 à 11:15**

merci,

le souci , c'est que j'ai 2 idées différentes , un souci de chèque impayé ou une personne qui me harcèle dont j'ai déposé une main courante a déposé plainte